CONFÉRENCE DES AUTORITÉS DE GESTION
ESPÈCES EN PÉRIL

RAPPORT ANNUEL 2025-2026



RAPPORT ANNUEL

Conformément au paragraphe 16(1) de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*, la Conférence des autorités de gestion (la Conférence) doit présenter un rapport annuel au ministre de l'Environnement et du Changement climatique au plus tard le 30 septembre de chaque année. Le présent rapport annuel vise l'exercice se terminant le 31 mars 2026.



Grenouille léopard – Photo : Leslie Bol

LA *LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)*

La *Loi sur les espèces en péril (TNO)* [la Loi] prévoit un processus pour déterminer, protéger et rétablir les espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). La Loi s'applique à toute espèce sauvage, animale ou végétale, qui est gérée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Elle s'applique dans la plupart des régions des TNO, tant sur les terres publiques que privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.



Ours polaire – Photo : Steve Baryluk, GTNO

TRAVAUX DU 1er AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

La Conférence des autorités de gestion a tenu trois réunions au cours de l'exercice 2025-2026.

La Conférence a permis que soient accomplies les tâches suivantes :

Inscription des espèces

- **Braya poilu** – Conclusion de l'accord de consensus concernant la prolongation de l'inscription du braya poilu en tant qu'espèce menacée sur la Liste des espèces en péril des TNO.
- **Couleuvre rayée à flancs rouges** – Conclusion de l'accord de consensus concernant l'absence de la couleuvre rayée à flancs rouge de la Liste des espèces en péril aux TNO.

Gestion et rétablissement

- **Caribou de Peary** – Conclusion de l'accord de consensus sur la mise en œuvre du programme de rétablissement du caribou de Peary aux TNO.
- **Bison des bois** – Achèvement du rapport d'étape sur le rétablissement du bison des bois aux TNO.
- **Caribou de la toundra** – Préparation du rapport d'étape sur le rétablissement du caribou de la toundra aux TNO qui doit être terminé en 2026.
- **Chauve-souris** – Préparation du rapport d'étape sur la gestion des chauve-souris aux TNO qui doit être terminé en 2026.
- **Caribou de Dolphin-et-Union** – Préparation d'un programme de rétablissement du caribou de Dolphin-et-Union aux TNO qui doit être terminé en 2026-2027.

Fonds pour la conservation et le rétablissement des espèces
– Octroi d'un financement de 60 000 $ à huit projets en 2026-2027 :

- **Athabasca Denesųłiné Harvest Monitors Program (Programme de surveillants de chasse des Athabasca Denesųłiné)** – Athabasca Denesųłiné Né Né Land Corporation
- **Voices of the Land: Elders and Youth Sharing Caribou Teachings (Les voix du territoire : Lorsque les aînés et les jeunes partagent les enseignements du caribou)** – Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq (BQCMB)
- **Closing Knowledge Gaps of Critical Habitat for Northern Leopard Frog in the South Slave (Correction des lacunes sur les connaissances sur l'habitat essentiel de la grenouille léopard dans la région du Slave Sud)** – Conseil des Métis de Fort Smith
- **Nin Nihlinehch'ì' - Li' hàh Guk'àndehtr'inahtìi (Animaux en péril – Animaux que nous surveillons de près)** – Conseil tribal des Gwich'in
- **Merging Advanced Technologies with Traditional Knowledge for Species at Risk Protection in the North Slave Region (Fusion des technologies de pointe et des connaissances traditionnelles en vue de protéger les espèces en péril dans la région du Slave Nord)** – Alliance des Métis du Slave Nord
- **White-nose Syndrome Surveillance at Bat Hibernacula in the South Slave Region (Surveillance du syndrome du museau blanc dans les hibernacula (gîtes d'hivernage) de chauve-souris dans la région du Slave Sud)** – Jesika P. Reimer et Laura A. Kaupas, chercheuses indépendantes
- **Sump Monitoring and Species at Risk in the Sahtú Settlement Area (Surveillance des puisards et espèces en péril dans la région désignée du Sahtú)**– ʔehdzo Got'ıę Gots'ę́ Nákedı (Office des ressources renouvelables du Sahtú)
- **Post-fire Status of Snakes in the NWT (Situation des couleuvres après les feux de forêt aux TNO)** – Université Thompson Rivers

Vous trouverez plus de renseignements sur les activités de la Conférence dans le site Web sur les espèces en péril aux TNO, au : **www.nwtspeciesatrisk.ca/fr**

LA CONFÉRENCE DES AUTORITÉS DE GESTION

La Conférence, établie en vertu de la Loi, est formée d'offices de cogestion de la faune et de gouvernements aux TNO qui se partagent la responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril dans le territoire (ci-après les « autorités de gestion »). Elle établit un consensus entre les autorités de gestion sur la conservation des espèces en péril et procure l'orientation, la coordination et le leadership nécessaires à l'évaluation, à la conservation et au rétablissement d'espèces en péril et à leur inscription à la liste, tout en respectant les rôles et les responsabilités des autorités de gestion selon les accords de revendications territoriales et les ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Liste des autorités de gestion :

- Conseil consultatif de la gestion de la faune (TNO)
- Office des ressources renouvelables des Gwich'in
- ʔehdzo Got'ı̨nę Gots'ę́ Nákedı
 (Office des ressources renouvelables du Sahtú)
- Office des ressources renouvelables du Wek'èezhìı
- Gouvernement Tłı̨chǫ
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chaque autorité de gestion peut demander à trois représentants de participer aux réunions de la Conférence. La Première Nation Acho Dene Koe, le gouvernement du territoire d'Akaitcho, les Denesųłiné d'Athabasca, le Conseil de gestion des caribous de Beverly et de Qamanirjuaq, les Premières Nations du Dehcho, la Première Nation Kátł'odeeche, l'Alliance des Métis du Slave Nord, la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation de Salt River sont invités à titre d'observateurs ou de participants aux réunions de la Conférence.

La Conférence met au point des accords de consensus sur l'inscription d'espèces en péril à la liste, des mesures de conservation, des plans de gestion et des stratégies de rétablissement. En outre, elle examine les plans de gestion et les programmes de rétablissement tous les cinq ans et rend compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

LISTE DES ESPÈCES EN PÉRIL DES TNO

ESPÈCES	PLAN DE GESTION OU PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT	ACCORD DE MISE EN ŒUVRE	EXAMEN ET RAPPORT D'ÉTAPE
EN VOIE DE DISPARITION			
Caribou de Dolphin-et-Union	Plan de gestion achevé en 2018	Achèvement : 2018	Achèvement : 2023
	Programme de rétablissement à produire d'ici août 2027	*Maintien de l'accord de mise en œuvre de 2018*	*Échéance : 2029**
ESPÈCE MENACÉE			
Caribou de la toundra	Achèvement : 2020	Achèvement : 2021	*Échéance : 2031* Achèvement : 2026
Caribou boréal	Achèvement : 2017	Achèvement : 2017	*Échéance : 2028** Achèvement : 2022
Braya poilu	Achèvement : 2015	Achèvement : 2016	*Échéance : 2027** Achèvement : 2021
Grenouille léopard	Achèvement : 2017	Achèvement : 2017	*Échéance : 2028** Achèvement : 2022
Caribou de Peary	Achèvement : 2024	Achèvement : 2025	*Échéance : 2030*
Crapaud de l'Ouest	Achèvement : 2017	Achèvement : 2017	*Échéance : 2028** Achèvement : 2022
Bison des bois	Achèvement : 2019	Achèvement : 2020	*Échéance : 2030* Achèvement : 2025
ESPÈCE PRÉOCCUPANTE			
Caribou des montagnes du Nord	Achèvement : 2023	Achèvement : 2024	*Échéance : 2029*
Petite chauve-souris brune	Achèvement : 2020	Achèvement : 2021	*Échéance : 2031* Achèvement : 2026
Vespertilion nordique	Achèvement : 2020	Achèvement : 2021	*Échéance : 2031* Achèvement : 2026
Ours polaire	Achèvement : 2017	Achèvement : 2018	*Échéance : 2028** Achèvement : 2022

* Les délais de livraison des rapports d'étapes ont été ajustés pour que ces rapports soient émis au même moment de l'année pour toutes les espèces (avril).



Photo : gouvernement tłı̨chǫ

Surveillance de l'habitat du caribou boréal



Photo : Kevin Xu

Caribou de la toundra muni de colliers satellites. Les colliers sont utilisés pour étudier l'aire de répartition saisonnière, mesurer les variations annuelles dans les lieux de rut et de mise bas et déterminer les trajets migratoires au printemps et à l'automne.

COORDONNÉES

Secrétariat des espèces en péril
C. P. 1320
Yellowknife, NT X1A 2L9
Sans frais : 1-855-783-4301
Téléc. : 867-873-0221
Email: SARA@gov.nt.ca
www.facebook.com/NWTSpeciesAtRisk

Pour de plus amples renseignements sur la Conférence des autorités de gestion et ses activités, veuillez consulter le **www.nwtspeciesatrisk.ca/fr**

Le tout respectueusement soumis,

Jody Pellissey, présidente
Conférence annuelle des autorités de gestion

CONFÉRENCE DES AUTORITÉS DE GESTION
ESPÈCES EN PÉRIL

Photo en couverture :
Rat musqué – Photo : Reid Hildebrandt